Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Modernisation du Palais de Beaulieu: très large soutien de la commission du Grand Conseil

La commission parlementaire chargée d'étudier l'exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de 35 millions de francs à la Fondation de Beaulieu pour les travaux de modernisation du site de Beaulieu a décidé de recommander au Grand Conseil l'acceptation de cet objet. Le plénum devrait se prononcer à la rentrée.

Le projet de modernisation du site de Beaulieu («Beaulieu 2020 ») a rallié un large soutien (10 oui et une abstention) de la commission chargée de l'étudier pour les raisons suivantes:

Le bon projet: Le centre de congrès et d'exposition de Beaulieu apporte des retombées positives à l'ensemble de l'économie vaudoise: c'est une vitrine du canton, qu'il s'agit de conserver et surtout de valoriser. La commission est convaincue que le maintien et le développement d'un centre de congrès et d'exposition au centre-ville sont judicieux avec un concept d'accessibilité orienté tant vers les visiteurs que vers les exposants. Un centre de congrès seul est nettement moins rentable qu'un centre de congrès et d'exposition. La commission est persuadée que ce projet ne concurrencera pas d'autres centres de congrès du canton (p. ex. Montreux ou l'EPFL), grâce à son profil différent ou des synergies qui pourront être dégagées. Il ne concurrence pas non plus Palexpo-Genève, dont ni les infrastructures (situées hors du centre-ville à proximité d'une gare CFF longue distance, d'un aéroport et d'un accès autoroutier) ni le positionnement international ne sont comparables.

Le bon moment: Le canton est placé face au choix d'investir ou de voir le Palais de Beaulieu voué à une lente mais inéluctable agonie. En effet les locaux sont vétustes et ne permettent pas d'assurer dans de bonnes conditions la tenue des nombreuses foires et expositions qui s'y déroulent, au risque de les voir partir ou disparaître. Il faut donc agir maintenant pour moderniser le site de Beaulieu et donner à la Fondation bénéficiaire du droit de superficie les moyens de dégager suffisamment de chiffre d'affaire pour continuer à investir à long terme. Cet investissement d'au total 100

millions de francs (auxquels pourraient s'ajouter 100 autres millions investis par des privés dans un projet indépendant, mais liés à la rénovation du Palais) arrive donc au bon moment.

Le bon partenaire: La commission a été convaincue que MCH Group (exploitant entre autres les foires de Bâle et Zurich) est le partenaire idéal pour dynamiser Beaulieu. En effet, cette entreprise, dont la commission a entendu les représentants, se caractérise par une grande compétence, un savoir-faire étendu en matière d'organisation de foires (notamment au centre-ville), un réseau solide, un dynamisme encourageant et une volonté d'investir à long terme pour Beaulieu (notamment en « important » à Lausanne des foires alémaniques à succès), créant un pôle fort Bâle - Zürich - Vaud. La commission précise que le partenariat avec MCH ne doit pas être compris comme une « prise de contrôle » de Beaulieu par des Suisses-alémaniques, mais bien comme le moyen de bénéficier de leur expérience et de leurs compétences.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2009

Jean-Christophe Schwaab, député, président de la commission, 078 690 35 09